

**Carte VISA BUSINESS  
Classique**

**Carte VISA BUSINESS  
Gold**

**Carte Amex AF KLM  
Gold**


Critères d'éligibilité			
Être majeur	✓	✓	✓
Non fiché à la Banque de France	✓	✓	✓
Avoir Compte à vue en € ou XPF	✓	✓	✓
Avoir un compte Flying Blue	✓	✓	✓
Condition de Revenus	Sur appréciation du conseiller	Sur appréciation du conseiller	35 000 € bruts /an 417 661 FCFP/mois

Cotisation			
Cotisation annuelle (1)	Différé : 7 400 F CFP TTC Immédiat : 7 607 F CFP TTC	Différé : 22 421 F CFP TTC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte PRO complémentaire à une carte perso AF KLM AMEX : 115 €/an</li> <li>• Carte PRO Gold seule : 1ère année moitié prix (115 €) puis 230 € / an</li> </ul>
Cotisation annuelle TTC à partir de la 2ème carte sur même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1ère carte VISA BUSINESS CLASSIC	50% de la cotisation annuelle de la 1ère carte VISA BUSINESS GOLD	1 Carte PRO AF Gold gratuite année après année

Souplesse et suivi			
Durée de validité de la carte	3 ans renouvelable automatiquement		
Typologie de la carte	Retrait et paiement locaux et internationaux	Retrait et paiement locaux et internationaux	Retrait (France et étranger) / Paiement locaux et internationaux
Plafond de Retrait d'argent sur 7 jours glissants (2)	800 € soit 95 465 F CFP	2 500 € soit 298 329 F CFP	1 500 €
Plafond de paiement sur 30 jours glissants	3 300 € soit 393 795 F CFP	13 000 € soit 1 551 313 F CFP	Le plafond est déterminé en fonction du profil du client au moment de l'octroi de la carte. Il est révisé régulièrement tout au long de la vie de la carte.
Débit différé	Jusqu'à 1 mois	Jusqu'à 1 mois	30 jours ou 58 jours (3)
Choix de la période de prélèvement (4)	-	-	✓

Services et avantages			
Fonction SANS CONTACT (5)	✓	✓	✓
Garantie contre la fraude (6)	✓	✓	✓
Service Clientèle dédié 7j/7 et 24h/24 (7)	-	-	✓
Programme de fidélité	-	-	<b>Flying Blue</b> 10€ dépensés = 15 Miles (chez Air France) / 10€ dépensés = 10 Miles (autres commerces)
Services Gratuits	Accès à la banque en ligne / Accès au relevé électronique / Application mobile TIARE SMART		Une carte de remplacement sous 48h / Un service de voyage en ligne offrant de nombreux avantages / Une hotline juridique : des spécialistes disponibles pour des conseils en droit du travail, fiscalité d'entreprise et en cas de litiges commerciaux / Espace client en ligne / Téléchargement du relevé compte au format Excel.

## Carte VISA BUSINESS Classique



## Carte VISA BUSINESS Gold



## Carte Amex AF KLM Gold



### Conditions Protection et assurances<sup>(14)</sup>

Conditions d'accès

Les prestations d'assistance, décrites dans la Notice d'Information et les conditions générales, s'appliquent aux Assurés, détenteurs de la Carte Assurée et sont valables pendant la durée de validité de ladite Carte.

Date d'effet et durée de la convention d'assurance

La Convention d'assistance prend effet pour l'Assuré le jour de la souscription à la Carte Assurée et est liée à la durée de validité de la Carte Assurée.

Elle est automatiquement résiliée aux mêmes dates en cas de non-renouvellement ou en cas de retrait ou de blocage de la Carte Assurée

Personnes assurées lors des déplacements<sup>(20)</sup>

Titulaire + sa Famille

Prestations

Prestations d'assistance	Pays de Résidence situé en France		Pays de Résidence situé hors de France	
	Déplacement dans le Pays de Résidence	Déplacement à l'Étranger	Déplacement dans Pays de Résidence	Déplacement à l'Étranger
Transport / Rapatriement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Présence au chevet en cas d'Hospitalisation de l'Assuré	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Prise en charge des Frais d'hébergement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Frais de prolongation d'hébergement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Avance des frais d'Hospitalisation	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Non
Remboursement à titre complémentaire des frais médicaux	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Non
Remboursement des frais téléphoniques	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Décès de l'Assuré - Transport du corps	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Collaborateur de remplacement	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
Chauffeur de remplacement	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Retour anticipé de l'Assuré	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Assistance en cas de poursuites judiciaires :				
- Avance de caution pénale	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(3)</sup>
- Avance honoraires d'avocat	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(3)</sup>
- Remboursement des honoraires d'avocats	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(3)</sup>
Assistance aux démarches administratives	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Avance de frais sur place	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Transmission de messages urgents	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement d'objets professionnels de remplacement	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement de médicaments	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement de lunettes, de lentilles ou de prothèses auditives	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>

Prestations d'assistance	Pays de Résidence situé en France		Pays de Résidence situé hors de France	
	Déplacement dans le Pays de Résidence	Déplacement à l'Étranger	Déplacement dans le Pays de Résidence	Déplacement à l'Étranger
Transport / Rapatriement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Retour d'un accompagnant Assuré	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Présence au chevet en cas d'Hospitalisation de l'Assuré	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Prise en charge des Frais d'hébergement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Frais de prolongation d'hébergement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Retour dans le Pays de Résidence	Non	Non	Non	Oui
Avance des frais d'Hospitalisation	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
Remboursement à titre complémentaire des frais médicaux	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
Remboursement des frais téléphoniques	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Décès de l'Assuré - Transport du corps	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Collaborateur de remplacement	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Chauffeur de remplacement	Oui <sup>(1)(4)</sup>	Oui <sup>(1)(1)(4)</sup>	Non	Non
Retour anticipé de l'Assuré	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Assistance en cas de poursuites judiciaires :				
- Avance de caution pénale	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
- Avance honoraires d'avocat	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
- Remboursement des honoraires d'avocats	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)(2)</sup>
Assistance aux démarches administratives	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Avance de frais sur place	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Transmission de messages urgents	Oui	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement de dossiers	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement de médicaments	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Acheminement de lunettes, de lentilles ou de prothèses auditives	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui <sup>(1)</sup>
Information avant le départ en voyage	Oui	Oui	Oui	Oui

- Garantie perte ou vol de la carte
- Garantie totale contre la fraude
- Protection des achats
- Accidents de voyages
- Incidents de voyages
- Assistance aux voyages
- Assistance médicale d'urgence

- Garanties supplémentaires pour les titulaires d'une carte Gold
- Véhicule de location
- Garanties annulation de voyage et interruption de déplacement